

ECHOS DE NOS PAROISSES

Mars-avril 2020

Chers paroissiens,

Depuis mercredi, nous sommes entrés dans le temps du Carême. Et ne pensons pas que jeûne, prière et abstinence comme on l'entend souvent par « Carême », soient des pratiques exclusivement chrétiennes. Nous les retrouvons dans toutes les religions. Elles sont présentes dans l'Ancien Testament, dans certains enseignements Bouddhistes, lors du Ramadan chez les musulmans, du Yon Kippour chez les juifs, etc. Quelles que soient les régions, les cultures et même les époques, de tout temps on a bien compris que le jeûne aide à la Transcendance, à nous rapprocher de Dieu. Jeûne en hébreux, se dit « Kippour », qui veut dire grand pardon. Jour le plus saint de l'année, chez les juifs, passé bien souvent à la synagogue dans le jeûne et la prière pour implorer le pardon de ses fautes, pour retrouver la communion avec Dieu et avec ses frères.

Pour nous chrétiens, il est une préparation à la grande fête de Pâques, et les 40 jours font référence aux 40 jours passés au désert dans le jeûne et la prière. 40 dans la Bible c'est avant tout le chiffre de la conversion. Cela peut paraître long, mais la conversion prend du temps, et pour se défaire de mauvaises habitudes qui nous rendent esclaves de nous-mêmes, de notre gourmandise, des choses du monde si faciles, si envahissantes dans notre quotidien, il faut du temps. Pendant ces 40 jours, l'Eglise nous invite à vivre 3 pratiques que sont l'aumône, le jeûne et la prière. Mais n'oublions pas le but. Le but est de nous rapprocher de Dieu. Parfois on oublie que la Vie Eternelle, c'est la communion d'amour avec Dieu et avec les autres et que notre vie ici-bas est le lieu, l'occasion que Dieu nous donne pour nous y préparer. Voilà donc le véritable but du Carême : éradiquer de notre vie, tout ce qui a pris la place de Dieu, tout ce qui est égoïste et qui s'oppose à la charité, tout ce qui est addiction, qui nous rend esclaves et qui nous empêche d'être pleinement libres pour suivre Dieu d'un cœur serein et léger.

Le but du Carême est donc de nous rendre vraiment libres, de la vraie liberté, qui n'est pas de faire tout ce que j'ai envie, mais de pouvoir dire non à tout ce qui est mauvais pour ma vie, pour mon bonheur éternel, et être capable de prendre le chemin du Seigneur, suivre

Dieu là où il m'attend. Tout attachement désordonné aux créatures et aux choses de ce monde, nous empêche de vraiment adorer Dieu, c'est-à-dire nous empêche de l'aimer de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit et de toute notre force comme nous le demande la Parole de Dieu. Le combat du Carême se joue donc là. L'aumône, nous apprend à partager, à vaincre notre égoïsme, le renfermement et le chacun pour soi auquel nous sommes si souvent enclins et nous pousse à être généreux, à aimer l'autre réellement au-delà des mots.

La prière, la relation à Dieu, doit être plus intense, car au fait, c'est un effort en vue de mieux aimer Dieu. Il nous faut surtout apprendre à vivre davantage au quotidien en communion avec Lui, à discerner vraiment ses appels, ce que le Seigneur attend de moi, sans lui imposer nos idées et nos façons de voir les choses.

Le Christ nous a bien montré que le bonheur suprême auquel l'être humain puisse aspirer est cette présence de Dieu en nous, quand l'Esprit Saint vient habiter notre âme et la combler de sa présence, nous combler de sa paix et de sa joie. Mais ce qu'on oublie, c'est qu'on ne remplit pas un verre avec du miel s'il est déjà plein ou à moitié plein de vinaigre. Il faut le vider avant. Oui, le Carême doit nous vider de nous-même, de tout ce qui n'est pas en vue de la gloire de Dieu, pour que Dieu puisse habiter tout notre être, que notre vie soit prière, pensées, idées, travail,... que tout soit pour la gloire de Dieu.

Et le jeûne dont nous avons déjà parlé, n'est pas se priver pour se priver, c'est avant tout une offrande d'amour. C'est quelque chose qui nous coûte, qui nous est difficile, mais parce que je t'aime Seigneur, pour t'aimer plus encore je renonce, je jeûne aujourd'hui de nourriture, de tv, de tabac, d'alcool, d'internet, de sorties,Le jeûne nous aide à discipliner notre corps ; ses pulsions, ses désirs et ses envies, pour qu'il soit un instrument au service de la gloire de Dieu, et qu'il ne soit pas un obstacle par ses inclinations diverses à la volonté de Dieu en nous. Voilà le principal objectif du Carême, que Pâques soit une véritable Résurrection dans notre vie, une réorientation de tout notre être pour la gloire de Dieu, pour le grand rendez-vous du Ciel.

Bon carême et bonne montée vers Pâques à tous !

Abbé Paul François

CONTACTS UTILES DANS NOS PAROISSES



L'abbé **Patrice Moline**, rue Haie Lorrain, 37 à Naninne.

☎ **081/400023** ou **0498/296834** (curé de **Dave, Naninne et Sart-Bernard**)

L'abbé **Paul François**, rue de Maizeret, 26 à Loyers.

☎ **0473/277955** (curé de **Loyers, Lives-Brumagne, Andoy et Wierde**)

Célébrations du mois de mars

Paroisse d'Andoy (Tous les jeudis : messe à 18h30 suivie de l'heure sainte Jusqu'à 20h)

Dimanche 1^{er} à 11h : Arille Antoine, Maria Devaux, Jules Culot, Chantal Antoine, Léon Antoine, Georgette Viaene

Dimanche 8 à 11h : Déf. des fam. Pirson-Hendricks et de Longueville-Lacroix ; Jean Dandoy (anniv.) ; Jean-Pierre

Dimanche 15 à 11h : Déf. des fam. Dotet-Hamoir ; Fernand et Marie Moreaux-Deveaux.

Dimanche 22 à 11h : Déf. des fam. Beckers-Lelaboureur ; Joseph Lambiotte, Chlotilde Colin, Annie Lambiotte.

Dimanche 29 à 11h : messe fondée pour Odile Hastir

Paroisse de Loyers

Dimanche 1^{er} à 9h45 : Jacques Petit ; Julien Gérard, Emile Gérard et Julie Hubert ; André Crombez ; Madeleine Fasbender

Mardi 3 à 18h : messe pour les déf.

Vendredi 6 à 18h : Charles Hermand et sa famille

Dimanche 8 à 9h45 : Jean des Touches ; Jacques Petit ; déf. des fam. Lebé-Roquet ; Madeleine Fasbender

Mardi 10 à 18h : messe pour les déf.

Vendredi 13 à 18h : messe pour les âmes du Purgatoire

Dimanche 15 à 9h45 : Jacques Petit ; Auguste Lebé, Germaine Roquet et Maurice Roquet ; déf. des fam. Guion-Mucig

Mardi 17 à 18h : messe pour les déf.

Vendredi 20 à 18h : messe pour les déf.

Dimanche 22 à 9h45 : Jacques Petit ; José Defrenes ; Défunts de la famille Schlit ; déf. des fam. Van Wetteren-Grevesse

Mardi 24 à 18h : Geneviève Polet et déf. des fam. Polet-Tillieux

Vendredi 27 à 18h : messe pour les déf.

Dimanche 29 à 9h45 : Ingrid Heylen et Emile Ervinckx ; Jacques Petit ; déf. des fam. Fiasse-Degaye-Basieux

A Brumagne

Les samedis 7, 14, 21 et 28 à 17h : messe pour les défunts

Paroisse de Wierde

Samedi 7 à 18h30 : messe pour les déf. Saint Amand-Kinif

Samedi 14 à 18h30 : Michel Wautier, Mathieu Gilles, Augusta Culot (anniv)

Samedi 21 à 18h30 : déf. des fam. Materne-Warginelle, Emile et Viviane Badoux.

Samedi 28 à 18h30 : Messe fondée pour les déf. des fam. De Reul-Douxchamps

Célébrations du mois d'avril

Paroisse d'Andoy (Tous les jeudis : messe à 18h30 suivie de l'heure sainte Jusqu'à 20h)

Dimanche 5 à 11h Dimanche des Rameaux : Procession au départ de la chapelle Saint-Roch : Déf. des fam. Pirson-Hendricks et de Longueville-Lacroix ; déf. des fam. Dotet-Hamoir.

Samedi 11 à 21h : Veillée Pascale, grand-messe de la Résurrection. Rendez-vous sur le parking à 20h45 pour la bénédiction du feu Pascal. Arille Antoine, Maria Devaux, Jules Culot, Chantal Antoine, Léon Antoine, Georgette Viaene.

Dimanche 19 à 11h : Louise Collart, Luc Beguin, Marie-Louise et Jeanne Beguin, Ghislain André

Dimanche 26 à 11h : Ernestine Lelaboureur (anniv.) et Maurice Moreaux

Dimanche 3 mai à 11h : déf. des fam. Dotet-Hamoir ; Cyrille Hastir, Bertha Mahieux

Paroisse de Loyers

Vendredi 3 à 18h : Charles Hermand et sa famille

Dimanche 5 à 9h45 (Rameaux) : Rdv sur le parking de la salle Jean 23 à 9h35. Après la Bénédiction du buis, procession vers l'église qui rappelle l'entrée de Jésus à Jérusalem : Odon Laurent ; Jacques Petit ; Julien Gérard, Emile Gérard et Julie Hubert

Mardi 7 à 18h : Marie Dedry

Jeudi 9 (Jeudi Saint) : messe de la Cène du Seigneur à 19h

Dimanche 12 (Pâques) à 10h30 : Claire des Touches ; Arthur Ervinckx et Marie Pirmez, Emile Ervincks, Ingrid Heylen ; Caroline Besure ; Jacques Petit ; José Defrenes

Mardi 14 à 18h : Georges Polet

Vendredi 17 : messe pour les déf.

Dimanche 19 à 9h45 : Florent Fiasse, Renilde Tilleux, Désiré Tilleux et Angèle Dives ; Jacques Petit ; André Crombez ; Défunts de la famille Schlit

Mardi 21 à 18h30 : messe pour les déf.

Vendredi 24 à 18h : messe pour les déf.

Dimanche 26 à 9h45 : Auguste Lebé, Germaine Roquet et Maurice Roquet ; Jacques Petit ; déf. des fam. Hubert-Duvivier ; déf. des fam. Fiasse-Degaye-Basieux ; déf. des fam. Nellis-Nivaille

Mardi 28 à 18h30 : Messe à l'Esprit-Saint

Vendredi 1^{er} mai à 18h : Charles Hermand et sa famille

Dimanche 3 mai à 9h45 : Marc Collinet ; Auguste Lebé, Germaine Roquet et Maurice Roquet ; Jacques Petit ; Blanche Smeets

A Brumagne

Les samedis 4, 18 et 25 avril messe à 17h : messe pour les défunts

Paroisse de Wierde

Samedi 4 à 18h30 : messe fondée pour Félicie Pierrard

Vendredi 10 à 19h : (vendredi Saint) : **Jour de jeûne : Office de la Passion**

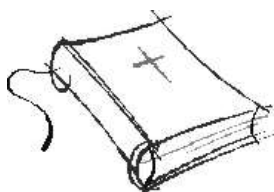
Samedi 18 à 18h30 : Messe pour déf. fam. Prégardien-Hermand, Pierre Prégardien, Jean-Pierre Prégardien, Emile Hermand, Christiane Bourmanne, Claire Rulmont, Claire Gilson.

Samedi 25 à 18h30: messe fondée pour les déf. des fam. De Reul-Douxchamps

Samedi 2 mai à 18h30 : messe pour les déf. Emile Piron, Baijot-Lequeux, Trausch-Baijot, Piron-Nottet

Tous les vendredis pendant le Carême à 14h30 à Loyers, Chemin de Croix à l'église. A **15h**, **Chapelet de la divine miséricorde**. A 15h15, le prêtre se tiendra disponible à la sacristie. Ecoute, prière, confession. Ou tout simplement pour les paroissiens qui souhaiteraient le rencontrer.

Il est également possible de recevoir le sacrement du pardon à d'autres moments. Après les messes en semaine, ou en le demandant à votre prêtre.



GROUPE BIBLIQUE

Les jeudis 19 mars et 30 avril au presbytère de Loyers à 20h

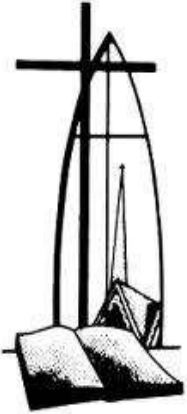
Tout le monde est le bienvenu. Venir, si possible, avec une Bible ou un Nouveau Testament

EST DEVENU ENFANT DE DIEU PAR LE BAPTÊME



Balthazar de Foestrets, fils de Arnould et de Isaure de Villenfagne de Vogelsank, le 22 février à 15h30 à Loyers.

FUNÉRAILLES



Nous recommandons à vos prières :

José Robin, époux de Madeleine Ligot, décédé à Namur le 29 janvier. Les funérailles ont été célébrées à Wierde le samedi 1^{er} février à 10h30.

Martine Hubeaux, épouse d'Alain Valentour, décédée à Namur le 29 janvier. Les funérailles ont été célébrées à Loyers le lundi 3 février à 11h30.

Germaine Thirionet, veuve de Louis Lambotte, décédée à Loyers le 14 février. Les funérailles ont été célébrées à Loyers le mardi 18 février à 10h30.

Le Conseil de Secteur présente aux familles endeuillées
ses plus sincères condoléances

MESSE DES JEUNES EN FAMILLES

Le dimanche 15 mars à 9h45 à Loyers et le jeudi 9 avril (Jeudi Saint) à 19h à Loyers, messe de la Cène du Seigneur (Institution de l'Eucharistie). Les enfants qui se préparent à la 1^{ère} Communion et à la Profession de Foi y sont tout spécialement invités.

Vous souhaitez : faire bénir votre maison, recevoir le sacrement des malades et vous ne savez pas vous déplacer, un renseignement concernant la paroisse ou les sacrements, la visite de votre curé,...

N'hésitez pas à le contacter au 0473/277955



Vu que nous sommes limités en pages pour les annonces, pour infos

complémentaires : <http://infoparoiseandloylivwierde.e-monsite.com/>

VEILLEES PENDANT LE TEMPS DE CARÊME :

Mercredi 11 mars à 19h30, à Andoy et le mercredi 25 mars, à 19h30, à Naninne.

Lundi 16 mars à 19h à Jambes (ancienne église des Oblats) : Veillée de prière et de témoignage pour soutenir les projets d'Entraide et Fraternité en Haïti.

CONFERENCES des doyennés Jambes-Namur pendant le temps de Carême par *Alain Schoonvaere – diacre et infirmier, licencié en sciences hospitalières, directeur du Foyer Saint-François.*

1°/ « **Le deuil, parlons-en** »

Le vendredi 6 mars, à 19h30, en la salle paroissiale de Bouge (Place des Tilleuls)

2°/ « **Préparer et célébrer les funérailles : le travail d'une communauté** »

Le jeudi 26 mars, à 19h30, en la salle Lizée à Andoy

Ces deux conférences porteront sur la pastorale du deuil. Les funérailles ne se limitent pas à la seule célébration. Il y a un avant (rencontre avec le mourant, dialogue avec la famille pour préparer la liturgie, peut-être une veillée). Il y a un après (accompagnement au cimetière ou au crématorium, si possible contacts avec les proches). Cette pastorale concerne la communauté chrétienne, prêtres et laïcs, dans un esprit de co-responsabilité. Elle comporte deux dimensions : la compassion et l'évangélisation. Dans le contexte actuel, comment mettre en oeuvre un tel service?

Participation gratuite – Facilité de parking. Infos : 081/21.33.14 ou schoonvaere.am@hotmail.com

RELIQUES DE SAINTE BERNADETTE dans notre diocèse : Du 23 au 28 mars, au sanctuaire de Beauraing. Du 28 mars au 2 avril, en la cathédrale de Namur.

CONFIRMATIONS pour le secteur : le 3 mai, à 10h30, en l'église de Naninne

Célébration du **SACREMENT DU PARDON** le 1^{er} avril, à 19h30, à Loyers. Alors que la fête de Pâques se rapproche, et pour nous aider à la préparer dans nos cœurs, nous vous invitons à venir vivre ensemble, en secteur cette célébration qui nous rappelle toute la beauté du Pardon de Dieu et son Sacrement qui rend à notre vêtement baptismal sa blancheur originelle. Plusieurs prêtres seront présents pour donner le sacrement.

APPEL AUX DONS pour le bimensuel toutes-boîtes *Les Échos* : pour que vous puissiez continuer à recevoir ce bulletin papier qui touche ainsi le plus grand nombre et n'oublie personne, comme d'habitude, nous appelons votre générosité. Elle ne fait d'ailleurs jamais défaut, et nous vous en remercions d'avance pour cette année ! Penser, préparer, rédiger, corriger, plier, et distribuer ce bulletin ne coûte effectivement rien. Mais les frais d'impression sont inévitables et ont augmenté car le nombre de boîtes-aux-lettres desservies a été revu à la hausse (nouvelles constructions, nouveaux habitants). N° du compte secteur : **BE32 0688 8914 8002**

COLLECTES : Carême de Partage 1 (**22 mars**), Carême de Partage 2 (**5 avril**), Besoins du diocèse (12 avril). Les collectes du Carême de Partage vont cette année en soutien aux paysans qui subissent la pauvreté et la faim en Haïti, avec une mise en lumière particulière de l'urgence d'une justice climatique, aussi bien pour eux que pour nous tous.

DÎNER SOLIDARITÉ

Notre Carême de partage 2020 nous incite à relever les défis de la détresse de la République d'Haïti, grâce à notre participation à l'action de notre ONG Entraide et Fraternité. Haïti, pays insulaire d'Amérique centrale, a vécu des catastrophes récentes et ne se remet pas de sa situation dégradée. Cela fait dix ans que le pays a été victime d'un terrible tremblement de terre. Depuis lors, Haïti s'enfonce dans une grave crise politique, sociale, environnementale et climatique. La pauvreté est extrême. Le pouvoir est détenu par une élite accapareuse et corrompue. Le groupe « Solidarité » du secteur décide cette année de soutenir Haïti par l'intermédiaire d'Entraide et Fraternité. **Le 29 mars à 12h.** Le groupe « Solidarité » organise un dîner convivial, en voici le programme : **Apéro, potage maison, rôti de porc à l'ananas, desserts variés et café.** Merci de venir très nombreux, partager avec nous.

Prix 18€ adulte et 10€ enfant (Possibilité de paiement : BE39 0689 3598 1319)

Groupe Solidarité, Naninne

MUSICAWIERDE vous invite à 2 concerts (P.A.F. 15€, gratuits -12 ans) :

« 10ans, ça se fête! » de l'Octuor vocal A cappella LAUS AETERNA, le 29/3 à 16h	« Light and Darkness » Des ténèbres de la Passion et de la Mort du Christ à la lumière de la Résurrection, par le Chœur de Chambre « ISHANGO », le 19/4 à 16h
Prévente 12€ prevente@lausaeterna.be	- de 26ans, seniors, prévente: 12€ mydamay@voo.be ; Infos et réserv.: 071/850209 ou 0474/845849
BE 75 6511 6756 2351	BE34 0017 7591 4190

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE DANS LE SECTEUR

	Jeudi Saint	Vendredi Saint		Veillée Pascale	Dimanche de Pâques
		Chemin de Croix	Office de la Passion		
Andoy		15h		21h	
Brumagne		15h			
Dave		15h	19h		
Loyers	19h	15h			10h30
Naninne		15h		20h	
Sart-Bernard	19h	15h			10h
Wierde			19h		

Editeur responsable : le conseil de Secteur